



Année 2023/2024

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) Professeurs des écoles stagiaires – Parcours « Approfondissement et Consolidation »

Les fonctionnaires stagiaires **Professeurs des écoles**, **diplômés d'un Master MEEF** ou les **enseignants détachés dans un autre corps** enseignant ou les **lauréats** de concours titulaires d'un autre master ou dispensés de la détention d'un master et **justifiant d'une expérience significative d'enseignement** résultant de l'exercice, dans la discipline de leur recrutement, des fonctions dévolues aux membres des corps de personnels enseignants et d'éducation **pendant une durée cumulée au moins égale à un an et demi d'équivalent temps plein** au cours des trois années précédant leur nomination en qualité de stagiaire sont **affecté(e)s en poste à temps plein dans les écoles.**

Ils bénéficient dans ce cadre d'un crédit d'une dizaine de journées de formation, massées, qui leur permet d'approfondir et consolider leurs compétences professionnelles, définies par le Référentiel des compétences professionnelles de juillet 2013 (cf Tableau 1 en annexe) en vue d'une titularisation en tant que professeur des écoles titulaire.

A cet effet, l'INSPE Académie de Lille Hauts-de-France en concertation et en lien avec les services académiques met en place un parcours de formation adaptée dans le cadre d'un **Diplôme Inter Universitaire** (**DIU**), aux contours définis au niveau national et encadrés par l'arrêté du 4 février 2022. L'accès à cette **formation statutaire** est **obligatoire** pour les fonctionnaires stagiaires **en poste à temps plein**, qu'ils soient **lauréats 2023** (**DIU Approfondissement**) **ou lauréats 2022** renouvelés ou prolongés (**DIU Consolidation**). La **formation** est **financée** par l'employeur (ordre de mission et indemnités forfaitaires de déplacements, le cas échéant) et soumise à une **assiduité** contrôlée.

L'inscription administrative – gratuite - se réalise au sein de l'INSPE Académie de Lille Hauts-de-France.

La structure du DIU « Approfondissement et consolidation » repose sur trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- BCC A : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale ;
- BCC B : le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages ;
 - BCC C: le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Ainsi, la formation permet à chaque fonctionnaire stagiaire concerné(e)

- d'exercer en responsabilité à temps plein de manière plus confiante ;
- de consolider ses **compétences professionnelles** notamment dans la conception et la conduite de **séances d'apprentissages**, de **projets** ;
- d'intégrer les **valeurs de la République** dans l'ensemble de leurs dimensions à la conception et la conduite des apprentissages et des projets, y compris dans la prise en compte des hétérogénéités des élèves ;
 - d'actualiser, analyser et interroger ses pratiques en appui sur la recherche en éducation.

Dans la perspective d'une culture professionnelle partagée, la formation dédiée au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève sera - dans la mesure du possible - proposée en interdegrés, afin de mieux appréhender le parcours d'un élève de la maternelle au lycée et ses enjeux fondamentaux.

Dans le même esprit, les modules de formation ont vocation à être pris en charge par des **équipes plurielles** (formateurs et formatrices INSPE temps plein, formateurs et formatrices de terrain, partenaires ...).

Ce DIU permet encore de se former dans le domaine du numérique éducatif (formation au CRNC-e).

L'évaluation du diplôme est fondée sur l'assiduité.

Pour toute question, merci de contacter <u>inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr</u>

Maquette du DIU Approfondissement et consolidation

ВСС		Premier degré	HTD	
Α	EC1	Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation	12	
	Α	Interroger ses compétences professionnelles dans une dimension intercycles		
	В	Contribuer au Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève		
В	EC2 et	Culture disciplinaire et didactique		
	3			
	Α	Approfondissement disciplinaire et didactique		
	В	Numérique éducatif		
	EC4	Mise en situation professionnelle		
	Α	Penser et analyser ses gestes professionnels (/ différenciation pédagogique)		
	В	Préparer la prise en charge de la classe	6	
С	EC5	Professionnalisation par la recherche et l'analyse réflexive	6	
	Α	Actualiser ses connaissances scientifiques	6	

Tableau 1 : les trois blocs de compétences professionnelles

En bleu : compétences communes (CC) ; en noir : professeurs (P) ; en vert : professeurs documentalistes (D) ; en rouge : CPE (C).

	Bloc 1. Le professeur et le CPE, acteur de la communauté éduca- tive et du service public de l'édu- cation nationale (cf BCC A)	Bloc 2. Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages Le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves (cf BCC B)	Bloc 3. Le professeur et le CPE, praticien réflexif, ac- teur de son développe- ment professionnel (cf BCC C)
Professeurs et CPE	CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe	CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
Professeurs		P1: Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2: Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3: Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4: Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	P1: Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didac- tique P3: Construire, mettre en œuvre et animer des si- tuations d'enseignement et d'apprentissage effi- caces prenant en compte la diversité des élèves

	P5 : Évaluer les progrès et les acqui-	
	sitions des élèves	
Professeurs do- cumentalistes	D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international	
СРЕ	C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative C7. Participer à la construction du parcours des élèves C8. Travailler dans une équipe pédagogique	